



INVITATION PRESSE

PROVINCE SUD

7 juillet 2021

Signature de l'avenant de la convention relative à la sauvegarde du dugong et des mammifères marins et tortues marines, en province Sud

Jeudi 8 juillet à 14 h

Hall de l'Hôtel de la province Sud

Philippe Blaise, le premier vice-président de l'assemblée de la province Sud vous convie à la signature de l'avenant à la convention relative à la sauvegarde du dugong, des mammifères marins et tortues marines, entre province Sud et le Maritime Rescue Coordination Centre (MRCC), ce jeudi 8 juillet à 14 heures, dans le hall de l'Hôtel de la province Sud.

Contexte de la convention

La Nouvelle-Calédonie est classée troisième site au monde abritant la plus importante population de dugong de la planète. Ce qui lui confère une responsabilité mondiale quant à la sauvegarde de cette espèce. En raison des pressions exercées sur cette espèce (essentiellement dues aux actes de braconnage, de collisions et de captures accidentelles de la pêche au filet), les experts estiment que les derniers spécimens disparaîtront définitivement des eaux de Nouvelle-Calédonie d'ici deux générations.

Face à la situation très critique de conservation de la population de dugong dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud a formalisé en 2017, sa collaboration pérenne avec le Maritime Rescue Coordination Centre au travers d'une convention. Celle-ci stipule que les signalements opérés par les usagers de la mer relatifs aux dugongs soient relayés aux autorités compétentes provinciales. Cependant, le constat est que les signalements d'animaux rares et menacés en détresse dépassent désormais le seul sujet du dugong.

Cette démarche collaborative entre la province Sud et le MRCC a donc été étendue à tous les mammifères marins et tortues marines, espèces également protégées au titre du code de l'environnement de la province Sud. C'est l'objet de l'avenant à la convention de partenariat.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

